

N° au catalogue 81-595-M
ISSN 2563-626X
ISBN 978-0-660-40066-2

L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche

Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les métiers spécialisés : Prestation canadienne d'urgence

par Sophia Su et Hyeongsuk Jin

Date de diffusion : le 8 novembre 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les métiers spécialisés : Prestation canadienne d'urgence

par **Sophia Su** et **Hyeongsuk Jin**

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, plusieurs interventions gouvernementales sans précédent, y compris la fermeture d'entreprises non essentielles, des restrictions de voyage et des mesures de santé publique limitant les interactions publiques, ont été mises en place. Ces mesures, mises en œuvre par des responsables de la santé publique partout au Canada, ont eu une incidence évidente sur le marché du travail canadien, étant donné que les entreprises et les institutions de divers secteurs ont annoncé des mises à pied, réduit les heures de travail et éliminé de nombreuses possibilités d'emploi.

En réponse, pour soutenir les Canadiens subissant les répercussions du ralentissement économique causé par la COVID-19 sur le marché du travail, le gouvernement du Canada a mis en place une prestation temporaire, la [Prestation canadienne d'urgence](#) (PCU). La PCU a versé 500 \$ par semaine à ceux qui ont gagné au moins 5 000 \$ au cours des 12 mois précédents et dont le revenu a été considérablement réduit en raison de la pandémie. Il s'agissait d'un programme temporaire lancé le 15 mars 2020 et remplacé par des prestations d'assurance-emploi et d'autres prestations de relance économique le 27 septembre de la même année.

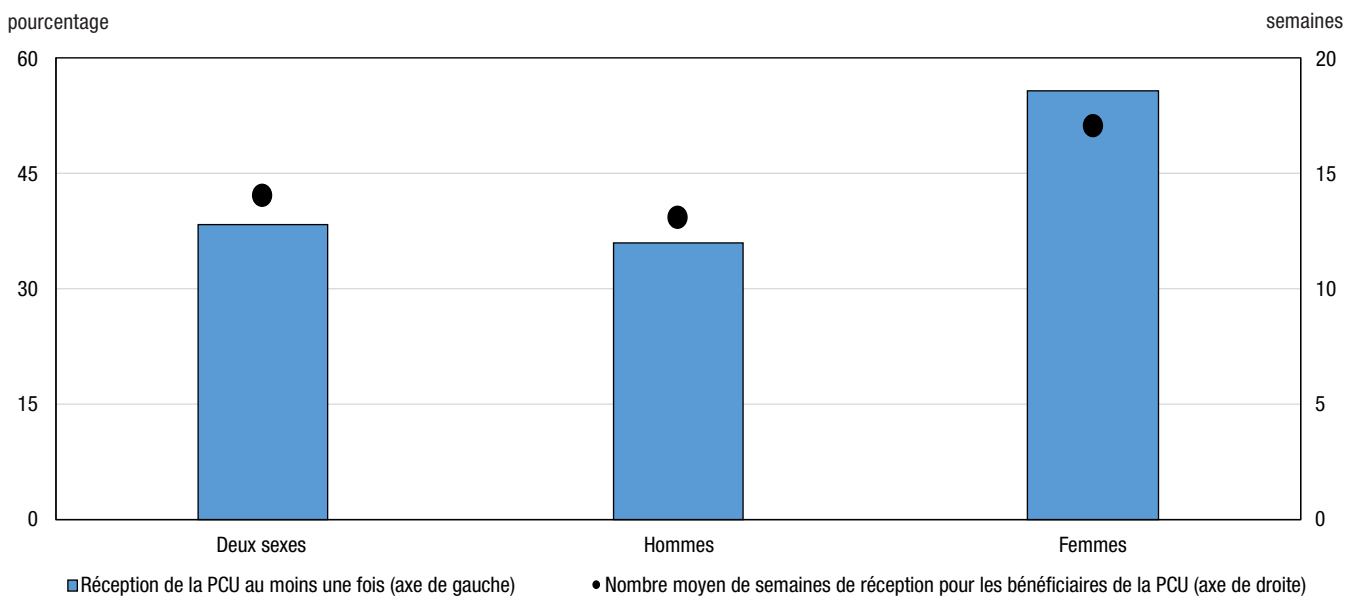
La pandémie de COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur la plupart de ceux œuvrant dans les métiers spécialisés, car ces emplois exigent souvent des interactions concrètes de personne à personne. Cependant, les compagnons de différents métiers ont connu des répercussions variées. Certains secteurs de services jugés non essentiels ont été plus sévèrement touchés que ceux jugés essentiels. De plus, les variations géographiques concernant l'assouplissement et le resserrement des restrictions au fil du temps ont touché différemment les compagnons et les apprentis selon les régions. Les données de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (voir la Note aux lecteurs pour plus de renseignements) ont servi à la présente étude qui vise à analyser la proportion de compagnons ayant reçu la PCU parmi ceux qui ont obtenu un certificat entre 2008 et 2019¹. En s'intéressant aux pourcentages de bénéficiaires dans les différents métiers, régions géographiques et groupes de population, la présente étude peut fournir de plus amples renseignements sur la façon dont, dans ses premiers mois, la pandémie a touché les travailleurs des métiers spécialisés et comment les impacts ont varié selon les métiers et les groupes.

1. Au moment de la rédaction du présent article, en juin 2021, les données de 2020 pour le Système d'information sur les apprentis inscrits, qui comprend les dossiers des nouvelles inscriptions et certifications en 2020, étaient recueillies et traitées.

Plus de la moitié des femmes compagnons certifiées ont reçu la PCU au moins une fois

Graphique 1

Pourcentage de compagnons qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et nombre moyen de semaines de réception, selon le sexe, Canada

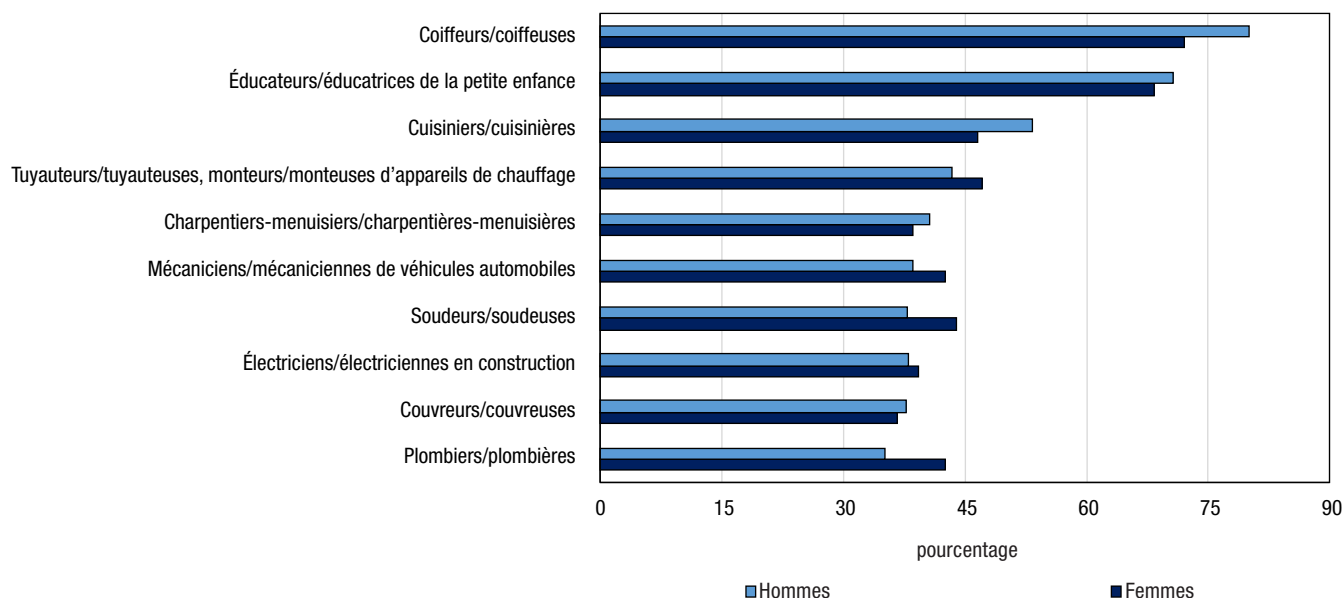


Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2019; et fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence.

Pendant les 28 semaines où la PCU a été disponible, 38 % des compagnons certifiés entre 2008 et 2019 ont reçu la prestation au moins une fois. À titre de comparaison, environ le tiers (35,2 %) de l'ensemble de la population active (travailleurs qui ont gagné au moins 5 000 \$ en 2019) a reçu la prestation. Parmi la population générale active, le pourcentage de travailleurs ayant reçu la prestation était plus ou moins égal pour les hommes et pour les femmes, 34,2 % et 36,3 % respectivement². En même temps, plus de la moitié (56 %) des femmes compagnons certifiées ont reçu la prestation, comparativement à jute un peu plus du tiers (36 %) des hommes compagnons. Non seulement les femmes compagnons étaient plus susceptibles de recevoir la prestation que les compagnons de sexe masculin, mais les femmes l'ont reçue aussi pendant plus de semaines (17 semaines) que les hommes (13 semaines). Cela indique que, dans les premiers mois de la pandémie, les répercussions financières de la pandémie de COVID-19 étaient plus répandues parmi les compagnons de sexe féminin que pour leurs homologues de sexe masculin, et ceci pourrait être aux types de métiers dans lesquels les hommes et les femmes obtiennent leur certificat.

2. Morissette, Turcotte, Bernard et Olson (2021).

Graphique 2
Pourcentage de personnes qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence parmi les compagnons certifiés dans certains métiers, selon le métier et le sexe



Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2019; et fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence.

La fermeture d'entreprises et d'établissements non essentiels au cours de cette période a eu une incidence disproportionnée sur les compagnons employés dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement, et des services de soins personnels (salons de coiffure et barbiers), car leur capacité de travailler à distance était limitée. Par conséquent, les compagnons certifiés dans des métiers liés à de tels secteurs comptaient la plus forte proportion de bénéficiaires de la prestation. Plus de 70 % des coiffeurs/coiffeuses et des éducateurs/éducatrices de la petite enfance certifiés ont reçu la PCU. Si l'on tient compte du fait que ces métiers représentent la majorité des femmes compagnons au Canada, cela explique probablement la proportion plus élevée de femmes recevant la PCU que d'hommes³.

Même si le recul de l'emploi a été observé dans la plupart des secteurs au cours de la période visée, certains secteurs jugés essentiels, comme la construction, l'extraction de pétrole et de gaz et les services publics, ou des secteurs où les interactions en personne étaient moins nécessaires, ont été moins touchés par le ralentissement économique lié à la COVID-19. Les compagnons certifiés dans ces secteurs, comme les mécaniciens/mécaniciennes de machinerie agricole (7 %), les monteurs/monteuses de lignes électriques (13 %) et les mécaniciens/mécaniciennes de camion et transport (18 %), affichaient les taux de réception de la PCU les plus faibles, tant chez les hommes que chez les femmes (tableau A1).

Les proportions de compagnons qui ont reçu la prestation étaient plus élevées au Québec et en Ontario que dans le reste du Canada

Bien que le taux de chômage ait augmenté considérablement dans toutes les provinces au début de la pandémie de COVID-19, passant de 5,9 % en février 2020 à 13,8 % en mai 2020 selon l'Enquête sur la population active (EPA), chacune des provinces et chacun des territoires a mis en œuvre ses propres mesures en fonction de la gravité des éclosions survenues. Les restrictions variables d'une région à l'autre, combinées à des différences dans la structure industrielle, ont entraîné des écarts dans le pourcentage de compagnons qui ont reçu la PCU. La répartition géographique différait également entre les hommes et les femmes.

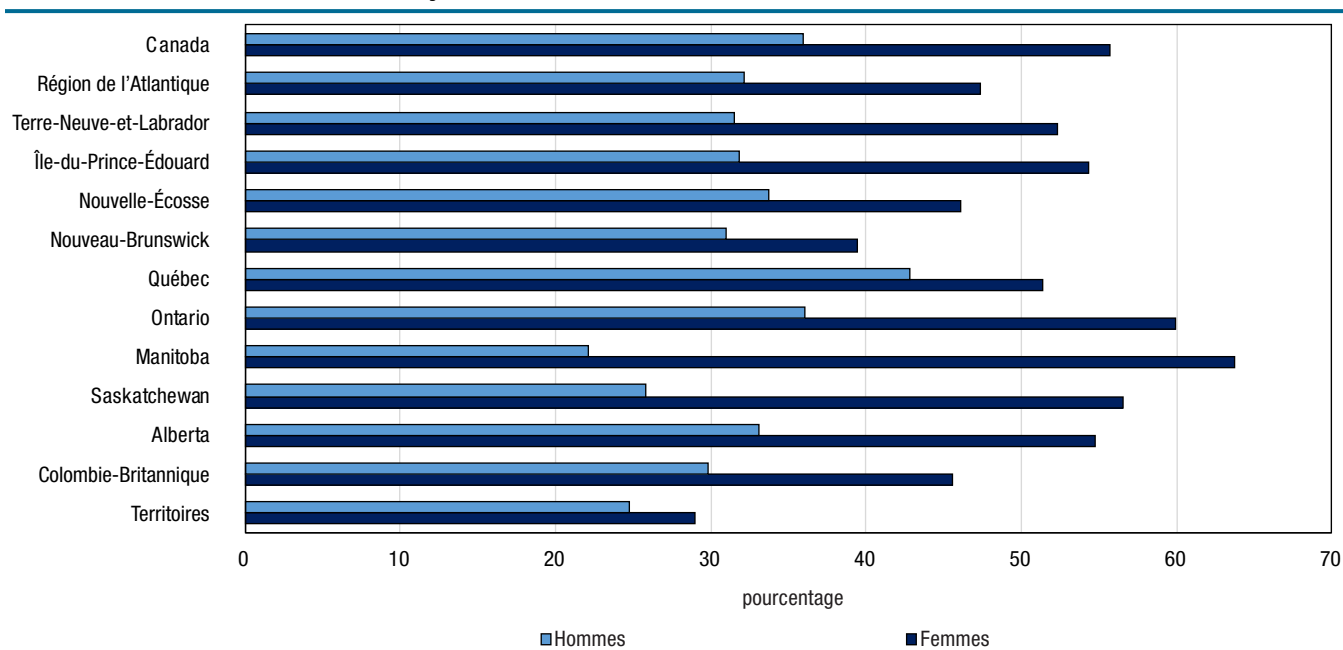
3. Bien que le pourcentage de femmes qui étudient dans des métiers à prédominance masculine liés au secteur de la construction ait augmenté au fil du temps, de nombreux métiers demeurent à prédominance masculine, et les femmes sont concentrées dans un petit nombre de métiers, comme ceux de coiffeuse, de cuisinière, de boulangère et d'éducatrice de la petite enfance (Statistique Canada, 2020a).

Chez les hommes, les compagnons au Québec (43 %) étaient les plus susceptibles de recevoir la prestation, suivis de ceux en Ontario (36 %). Les compagnons de sexe masculin du Manitoba présentaient le pourcentage le plus faible de ceux qui ont reçu la prestation. En revanche, le pourcentage de femmes compagnons qui ont reçu la prestation était le plus élevé au Manitoba (64 %), suivi de l'Ontario (60 %).

Tant chez les hommes que chez les femmes, les compagnons en Ontario étaient plus susceptibles de recevoir la PCU que ceux des autres provinces. L'Ontario affichait aussi le pourcentage le plus élevé (42 %) de femmes compagnons qui ont reçu la prestation pendant 15 semaines ou plus (tableau A2). Cela pourrait être lié à des éclosions prolongées de COVID-19 dans de nombreuses régions du sud-ouest de l'Ontario pendant la période où la PCU était offerte (entre Mars et Octobre 2020), y compris Toronto. En réponse, des mesures plus strictes ont été mises en œuvre, alors que le reste du Canada s'en tirait relativement bien et levait les restrictions initiales.

Chez les hommes, l'Alberta affichait le pourcentage le plus élevé de compagnons qui ont reçu la prestation pendant 15 semaines ou plus (tableau A2), ce qui semblait lié aux difficultés économiques de la province. Selon les données de l'EPA, l'Alberta a enregistré la plus forte baisse de l'emploi en 2020 parmi les provinces (-10 % par rapport à 2019), et les secteurs qui embauchent de nombreux compagnons masculins, comme celui de l'extraction de pétrole et de gaz et celui de la construction, éprouvaient des difficultés même avant la pandémie en raison de la baisse des prix du pétrole.

Graphique 3
Pourcentage de compagnons qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence, par secteur de compétence de certification



Source : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2019; et fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence.

Près de la moitié des compagnons noirs, chinois, latino-américains et sud-asiatiques ont reçu la PCU au moins une fois

La diminution de l'activité économique causée par la pandémie de COVID-19 a touché de façon disproportionnée de nombreux Canadiens vulnérables, y compris les jeunes, les minorités visibles et les travailleurs à faible revenu (Statistique Canada, 2020b). Des différences ont également été observées chez les compagnons certifiés. Comparativement aux compagnons qui n'étaient pas désignés comme membres d'une minorité visible (37 %), le pourcentage de compagnons appartenant à des groupes désignés comme minorités visibles qui ont reçu la prestation était plus élevé. Près de la moitié des compagnons noirs (48 %), chinois (48 %), latino-américains (47 %) et sud-asiatiques (47 %) ont reçu la prestation⁴. Les compagnons appartenant à des groupes désignés comme minorités visibles ont également reçu la prestation pendant plus de semaines. En moyenne, les compagnons n'appartenant pas à une minorité visible ont reçu la prestation pendant 13 semaines. Les compagnons noirs (16 semaines), chinois (17 semaines) et sud-asiatiques (16 semaines) ont reçu la prestation pendant 3 à 4 semaines de plus, en moyenne.

Il s'agit de statistiques qui ont été observées autant chez les hommes que chez les femmes, mais la différence était plus prononcée chez ces dernières. Parmi les femmes compagnons qui n'appartenaient pas à une minorité visible, 53 % ont reçu la prestation au moins une fois, comparativement à plus de deux sur trois pour ce qui est des Latino-Américaines (68 %) et des Sud-Asiatiques (66 %). En ce qui a trait à la durée, les femmes compagnons noires et sud-asiatiques (les deux groupes, 19 semaines) ont reçu la prestation en moyenne pendant plus de semaines que les femmes compagnons non membres d'une minorité visible (16 semaines).

Les proportions de groupes de population qui ont reçu la PCU variaient selon les métiers

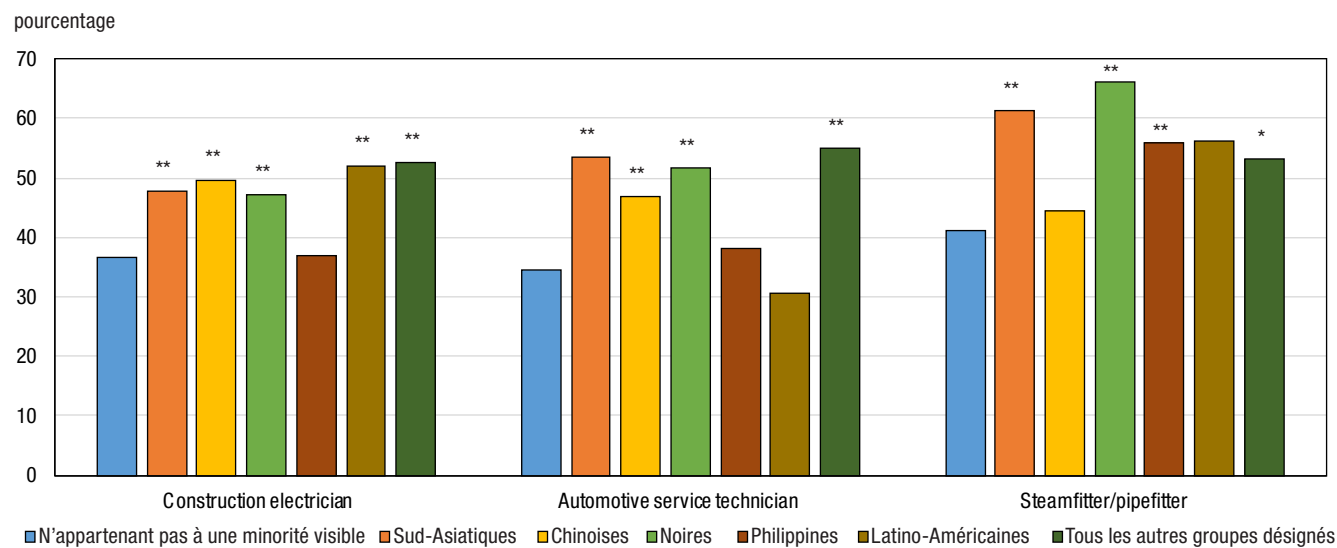
Bien que près de la moitié des compagnons noirs, chinois, latino-américains et sud-asiatiques ait reçu la PCU au moins une fois, le montant reçu fluctuait d'un métier à l'autre. Les graphiques 4 et 5 illustrent⁵ les estimations pour trois métiers présentant les plus grandes différences dans les taux de réception de la PCU entre les groupes de population, pour les hommes et les femmes, respectivement.

Les Noirs (66 %), les Sud-Asiatiques (61 %), les Philippins (56 %) et les Latino-Américains (56 %) tuyauteurs/monteurs d'appareils de chauffage de sexe masculin affichaient la plus forte proportion de ceux qui ont reçu la PCU, ce qui représente une différence de plus de 20 points de pourcentage pour certains de ces groupes de population, par rapport à leurs homologues non membres d'une minorité visible (41 %) (graphique 4). En revanche, comparativement aux compagnons masculins non membres d'une minorité visible exerçant le même métier, il n'y avait pas de différence significative dans la proportion d'électriciens en construction et de mécaniciens de véhicules automobiles latino-américains qui ont reçu la prestation.

4. Les renseignements sur les groupes de population du Recensement de 2016 ont été utilisés pour identifier certains compagnons comme membres de groupes désignés comme minorités visibles. Bien que le Recensement de 2016 ait dénombré 12 groupes de minorités visibles, les cinq plus grands groupes (Sud-Asiatiques, Chinois, Noirs, Philippins et Latino-Américains) sont utilisés pour l'analyse de groupes de population distincts, et les personnes appartenant à d'autres groupes sont regroupées dans « tous les autres groupes désignés ». Voir la Note aux lecteurs.

5. Voir le tableau A3 et le tableau A4 pour les autres métiers.

Graphique 4
Pourcentage de compagnons qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence dans certains métiers, hommes, par groupe de population, Canada



* valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres d'une minorité visible ($p < 0,05$)

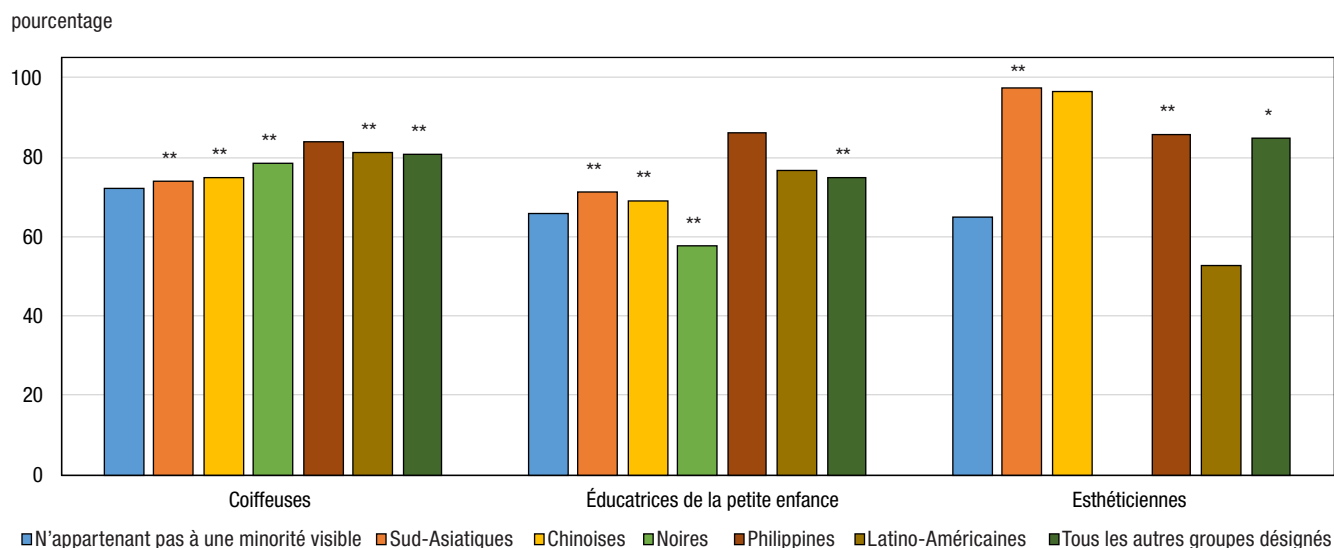
** valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres d'une minorité visible ($p < 0,01$)

Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2019, Recensement de 2016 et fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence.

En général, un plus grand nombre de femmes compagnons appartenant à des minorités visibles ont reçu la prestation par rapport aux femmes n'y appartenant pas, mais le pourcentage variait d'un groupe de population à l'autre et d'un métier à l'autre. Chez les coiffeuses certifiées, le métier dans lequel a été enregistré le plus grand nombre de femmes compagnons, plus de deux travailleuses sur trois (72 %) n'appartenant pas à une minorité visible ont bénéficié de la prestation (graphique 5). Bien qu'il n'y ait pas eu de différences significatives dans les pourcentages chez les coiffeuses sud-asiatiques et chinoises, les coiffeuses philippines étaient plus susceptibles de recevoir la prestation (84 %).

Parmi les esthéticiennes, presque toutes les Chinoises (96 %) et Sud-Asiatiques (97 %) ont reçu la prestation, comparativement à deux tiers pour les femmes compagnons n'appartenant pas à une minorité visible (65 %). Le pourcentage était plus faible chez les esthéticiennes latino-américaines (53 %), et la différence n'était pas statistiquement significative chez les esthéticiennes n'appartenant pas à une minorité visible.

Graphique 5
Pourcentage de compagnons qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence dans certains métiers, femmes, par groupe de population, Canada



* valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres d'une minorité visible ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres d'une minorité visible ($p < 0,01$)

Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2019, Recensement de 2016 et fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence.

Conclusion

La mise en œuvre de mesures de santé liées à la COVID-19, comme les mesures de confinement à l'échelle des provinces et la fermeture d'entreprises non essentielles, a eu des répercussions évidentes sur le marché du travail canadien. Celles et ceux travaillant dans les métiers qualifiés ont aussi subi un impact lié à ces mesures liées à la pandémie. De cette étude sur les compagnons, il est évident que certains groupes de la population canadienne ont été touchés de façon disproportionnée, en particulier les femmes, les minorités visibles et tous ceux travaillant directement avec le public.

Entre les deux sexes, un pourcentage plus élevé de femmes compagnons ont reçu la PCU, et elles ont également, en moyenne reçu, plus de semaines, de prestations comparativement à leurs homologues masculins. Une explication probable de ces différences réside dans les métiers dans lesquels les hommes et les femmes obtiennent leur certificat, puisque les femmes compagnons sont concentrées dans des professions de secteurs axés sur le public comme la coiffure, l'esthétique et l'éducation de la petite enfance, lesquels étaient plus susceptibles de faire l'objet des fermetures durant le confinement.

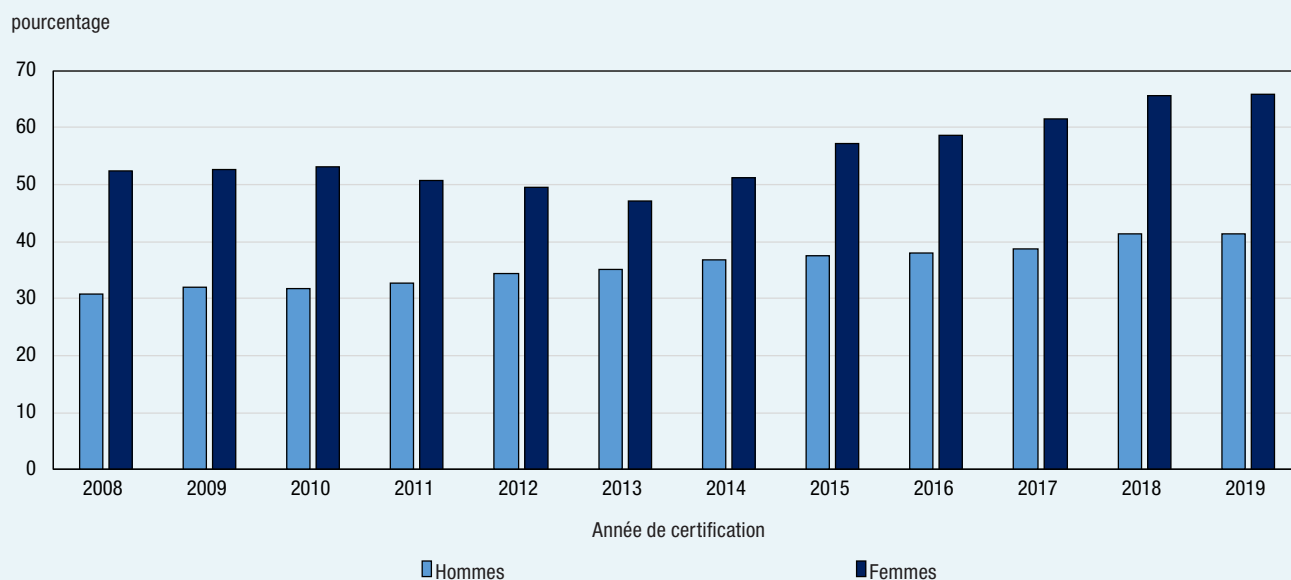
De plus, des différences dans les taux de réception de la PCU étaient évidentes lorsque l'on comparait les groupes de population de minorités visibles (Noirs, Sud-Asiatiques, Chinois, Philippins et Latino-Américains) aux compagnons n'appartenant pas à une minorité visible, selon le sexe et le métier. En général, les compagnons n'appartenant pas à une minorité visible étaient moins susceptibles de recevoir la PCU, comparativement à ceux faisant partie de groupes désignés comme des minorités visibles.

Alors que les provinces continuent à ouvrir leurs économies de façon graduelle, il sera important de suivre les conditions du marché du travail auxquelles doivent faire face les compagnons et les apprentis en formation.

Le pourcentage de compagnons qui reçoivent la PCU semble corrélé avec leur expérience sur le marché du travail

En général, les compagnons qui ont obtenu un certificat plus récemment affichaient un taux de réception de PCU plus élevé que celui des cohortes plus âgées. Par exemple, moins de compagnons ayant obtenu leur certification en 2008 ont reçu la PCU comparativement à ceux ayant obtenu leur certification en 2019. Le pourcentage augmente de façon relativement graduelle entre les cohortes, surtout chez les hommes (graphique A1). Ce constat est conforme à l'analyse de la population active en général, qui a révélé que les jeunes travailleurs étaient plus susceptibles de recevoir la PCU que les travailleurs plus âgés (Morissette et coll., 2021).

Graphique A.1
Pourcentage de compagnons qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence, selon le sexe et l'année de certification, Canada

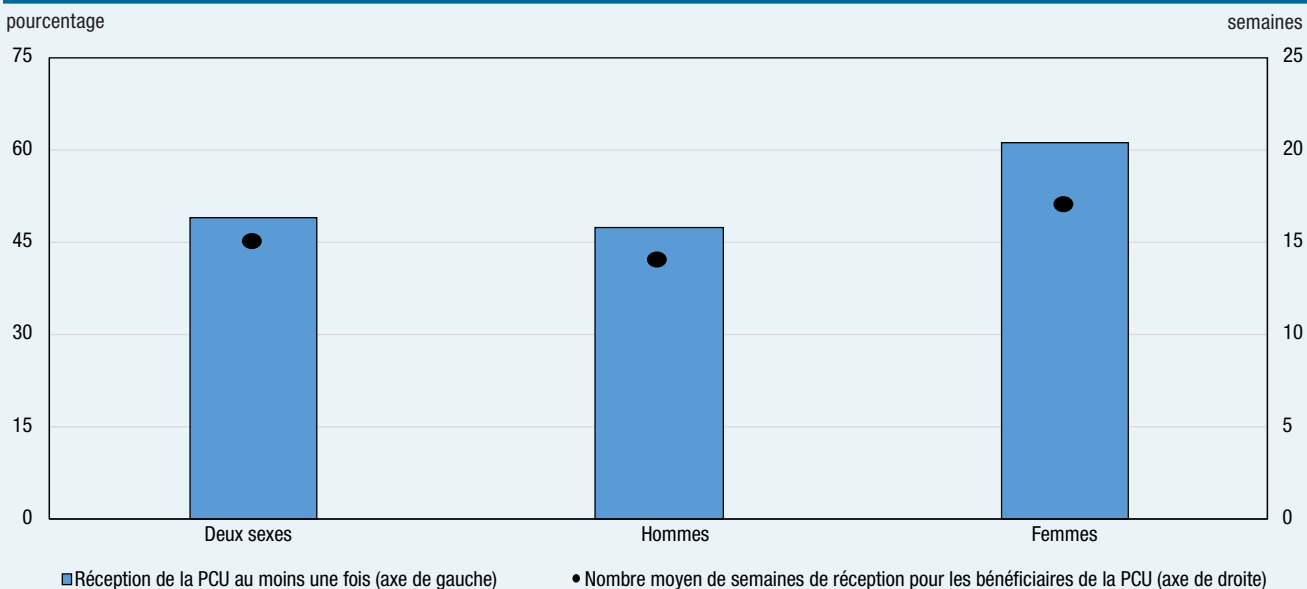


Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2019; et fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence.

Une relation semblable est également observée lorsqu'on compare les apprentis inscrits qui poursuivaient leur formation à la fin de 2019 avec les compagnons certifiés en 2019 ou avant. Parmi les apprentis qui se sont inscrits en 2016 ou plus tard et qui poursuivaient leur formation à la fin de 2019, 49 % (47 % des hommes et 61 % des femmes) ont reçu la PCU (graphique A2). Cela représente environ 11 points de pourcentage de plus (11 points de pourcentage pour les hommes et 5 points de pourcentage pour les femmes) que la proportion de compagnons certifiés qui ont reçu la PCU (graphique 1). Étant donné que les apprentis inscrits sont tenus de travailler avec des compagnons pour leur formation en cours d'emploi, ils étaient plus susceptibles d'être touchés par la réduction des heures ou les mises à pied. De plus, leur formation en classe a fort probablement été perturbée en raison de la fermeture temporaire d'établissements d'enseignement partout au Canada.

Graphique A.2

Pourcentage d'apprentis inscrits qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence (PCU) parmi ceux qui se sont inscrits en 2016 ou plus tard et qui poursuivaient leur formation à la fin de 2019, selon le sexe, Canada



Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2019; et fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence.

Note aux lecteurs

La présente étude est fondée sur des données de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT). La PLEMT de Statistique Canada a été élaborée pour permettre la combinaison de l'information anonymisée des données provenant du Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI) et du Système d'information sur les étudiants postsecondaires, avec l'information anonymisée sur les renseignements provenant d'autres ensembles de données administratives.

Le SIAI fournit des renseignements sur les personnes qui s'inscrivent à la formation et sur celles qui obtiennent une certification dans un métier où une formation d'apprenti est offerte. Pour cette étude, on s'est servi des dossiers des compagnons certifiés entre 2008 et 2019. Au moment de rédiger cet article, en juin 2021, les dossiers pour 2020 étaient recueillis et traités. En dépit du fait que la majorité des compagnons ne détenaient qu'un seul dossier de certification, il n'est pas rare qu'une personne obtienne de multiples certificats dans un ensemble de métiers ou de secteurs de compétence. Dans la présente étude, on ne tient compte que du plus récent dossier de certification d'une personne. Si le compagnon a reçu plusieurs certificats le même jour, l'un d'eux a été choisi au hasard.

Les dossiers du SIAI sont intégrés avec le fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence (PCU), qui contient les dossiers des paiements de la PCU de 2020 afin de déterminer si un compagnon a reçu la prestation. Il est à noter que la PCU ne recueille pas de renseignements sur la profession du demandeur, et les renseignements sur le métier et la géographie utilisés dans cette étude proviennent des dossiers de certification dans le SIAI. Par conséquent, il est possible que les compagnons n'exerçaient pas le métier pour lequel ils ont obtenu leur certificat.

Pour l'analyse des compagnons appartenant à des groupes désignés comme minorités visibles dans la deuxième moitié de l'article, l'échantillon SIAI-PCU est intégré par la suite avec le Recensement de la population de 2016. Comme le SIAI ne contient pas de renseignements sur le groupe de population d'une personne, les réponses du Recensement de 2016 sont utilisées pour désigner certains compagnons comme membres de minorités visibles⁶. Pour diverses raisons, il est possible que la réponse du Recensement de 2016 n'ait pas saisi avec exactitude le groupe de population auquel la personne appartient en 2020. Afin d'obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la définition de minorité visible dans le recensement⁷. Environ 25 % des compagnons figurant dans le SIAI ont répondu au questionnaire détaillé du recensement qui comprenait des questions sur les groupes de population, et ces dossiers ont été pondérés lors de l'analyse.

Définitions

Les **compagnons** sont les personnes qui ont réussi l'examen de qualification et qui ont reçu leur certificat de qualification professionnelle de l'autorité responsable de l'apprentissage.

Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, font partie des **minorités visibles** « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Le Recensement de la population de 2016 contenait des questions sur les groupes de population en vue de dériver les chiffres de populations des minorités visibles. Statistique Canada désigne certains groupes de population comme des minorités visibles. Bien que le Recensement de 2016 ait dénombré 12 groupes de minorités visibles, les cinq plus grands groupes (Sud-Asiatiques, Chinois, Noirs, Philippins et Latino-Américains) sont utilisés pour l'analyse de groupes de population distincts, et les personnes appartenant à d'autres groupes sont regroupées dans « tous les autres groupes désignés ». En raison de la nature de l'agrégation, les personnes d'un même groupe de population ont des antécédents divers, notamment sur le plan du statut d'immigration, du lieu de naissance et des origines culturelles ou ethniques.

Références

Gouvernement du Canada. *Prestation canadienne d'urgence (PCU)*. <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/pcusc-application.html>.

René Morissette, Martin Turcotte, André Bernard et Eric Olson. 2021. "Travailleurs recevant des paiements du programme de la Prestation canadienne d'urgence en 2020." *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*.

Statistique Canada. 2020. "Les nouvelles inscriptions à un programme d'apprentissage au Canada diminuent en 2019, sous l'effet de fortes baisses observées en Alberta." *Le Quotidien*.

—. 2020. "[Les répercussions sociales et économiques de la COVID-19 : Le point après six mois](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2020004-fra.htm)." <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2020004-fra.htm>.

6. Par conséquent, l'échantillon est encore plus limité aux personnes qui ont répondu au Recensement de 2016 et qui ont reçu un certificat de qualification professionnelle entre 2008 et 2019.

7. Minorité visible (Statistique Canada, 2015).

Tableau A1
Pourcentage de compagnons qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et nombre moyen de semaines de réception, selon le sexe et le métier, Canada

	Hommes				Femmes			
	Compagnons	Réception de la PCU au moins une fois	Réception de la PCU pendant 15 semaines ou plus	Nombre moyen de semaines de PCU	Compagnons	Réception de la PCU au moins une fois	Réception de la PCU pendant 15 semaines ou plus	Nombre moyen de semaines de PCU
		personnes	pourcentage	pourcentage		semaines	personnes	pourcentage
Tous les métiers	504 160	36,0	13,9	13	69 240	55,7	32,7	17
Tous les métiers Sceau rouge	382 790	36,0	14,4	14	41 680	61,2	38,1	17
Certains métiers Sceau rouge	328 660	35,4	14,2	14	38 370	63,0	39,6	17
Électriciens/électriciennes en construction	69 300	38,0	15,8	14	1 750	39,2	19,7	15
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	47 760	40,7	11,0	11	670	38,5	19,0	15
Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules automobiles	27 000	38,5	15,3	14	500	42,6	21,4	15
Coiffeurs/coiffeuses	3 680	80,1	58,0	18	27 180	72,1	46,8	17
Soudeurs/soudeuses	21 560	37,9	19,6	15	1 130	43,9	23,6	16
Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage	17 440	43,4	19,3	14	350	47,1	28,0	16
Plombiers/plombières	20 860	35,1	14,4	14	310	42,6	21,9	16
Cuisiniers/cuisinières	9 220	53,3	33,2	17	3 900	46,6	29,8	17
Techniciens/techniciennes d'équipement lourd	14 570	17,8	7,9	14	120	25,0	12,5	14
Mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (de chantier)	18 140	21,0	7,1	13	240	23,3	12,1	15
Mécaniciens/mécaniciennes de camion et transport	11 900	17,6	7,8	14	120	30,0	11,7	13
Électriciens industriels/électriciennes industrielles	8 640	23,1	7,4	12	160	25,6	11,3	13
Ferblantiers/Ferblantières	8 240	42,2	13,7	12	120	38,3	15,0	14
Mécaniciens/mécaniciennes en réfrigération et en climatisation	7 880	32,7	8,1	12	60	38,3	13,3	12
Monteurs/monteuses de charpentes métalliques	3 520	39,9	16,8	14	50	56,0	24,0	15
Machinistes	4 690	24,0	9,7	13	130	27,7	10,0	13
Couvreurs/couvreuses	4 370	37,8	11,3	12	30	36,7	13,3	14
Techniciens/techniciennes en instrumentation et contrôle industriels	5 060	18,6	9,8	15	210	20,0	12,9	19
Briqueurs-maçons/briqueuses-maçonnaires	4 230	39,7	10,4	11	20	50,0	10,0	12
Monteurs/monteuses de lignes électriques	5 930	13,1	5,5	14	40	15,0	5,0	12
Peintres-décorateurs/peintres-décoratrices	3 390	46,8	17,6	13	520	46,0	15,2	12
Grutiers/grutières	4 920	36,0	13,9	13	90	48,9	26,7	15
Horticulteurs-paysagistes/horticultrices-paysagistes	1 740	26,0	6,8	12	560	24,1	6,6	12
Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie agricole	1 420	7,1	2,0	11
Débossailleurs/débossaleuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie	3 220	34,2	18,4	16	70	35,7	17,1	15
Autres métiers Sceau rouge	54 130	40,0	15,5	13	3 310	40,5	20,7	15
Tous les métiers non désignés Sceau rouge	121 370	36,0	12,2	13	27 560	47,2	24,5	16
Certains métiers non désignés Sceau rouge	570	58,1	27,0	16	6 870	65,7	31,6	15
Assistant social/assistante sociale auprès des jeunes	90	47,8	8,9	12	390	64,4	17,9	13
Travailleurs/travailleuses des services de développement	140	27,1	12,1	15	570	26,7	12,3	15
Éducateurs/éducatrices de la petite enfance	180	70,6	38,3	16	3 830	68,3	34,8	15
Adjointes/adjointes à l'éducation	60	75,0	20,0	13	600	71,8	14,5	12
Esthéticiens/esthéticiennes	100	78,0	48,0	18	1 470	72,4	41,4	17
Autres métiers non désignés Sceau rouge	120 810	35,9	12,1	13	20 690	41,1	22,2	16

.. Indisponible pour une période de référence précise

Note : Pour préserver la confidentialité et garantir la qualité des estimations, tous les chiffres sont arrondis.

Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2019; et fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence.

Tableau A2

Pourcentage de compagnons qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et nombre moyen de semaines de réception, selon le sexe et la région géographique

	Hommes				Femmes			
	Compagnons	Réception de la PCU au moins une fois	Réception de la PCU pendant 15 semaines ou plus	Nombre moyen de semaines de PCU	Compagnons	Réception de la PCU au moins une fois	Réception de la PCU pendant 15 semaines ou plus	Nombre moyen de semaines de PCU
		personnes	pourcentage	pourcentage		semaines	personnes	pourcentage
Tous les métiers								
Canada	504 160	36,0	13,9	13	69 240	55,7	32,7	17
Région de l'Atlantique	29 380	32,1	14,8	15	1 330	47,4	26,5	16
Terre-Neuve-et-Labrador	7 240	31,5	16,3	15	480	52,3	31,5	16
Île-du-Prince-Édouard	1 760	31,8	11,9	13	140	54,3	26,4	15
Nouvelle-Écosse	9 550	33,7	15,8	15	360	46,1	25,3	16
Nouveau-Brunswick	10 830	31,0	13,4	14	350	39,4	21,1	17
Québec	166 950	42,8	11,4	11	17 750	51,4	25,7	15
Ontario	122 370	36,1	15,6	14	28 270	59,9	41,5	18
Manitoba	12 730	22,1	9,3	14	3 200	63,7	30,9	16
Saskatchewan	16 310	25,8	11,4	14	2 630	56,6	23,5	15
Alberta	93 460	33,1	17,3	15	10 930	54,8	28,0	16
Colombie-Britannique	61 640	29,8	13,0	14	5 020	45,6	26,1	17
Territoires	1 320	24,8	10,9	14	100	29,0	16,0	16
Tous les métiers Sceau rouge								
Canada	382 790	36,0	14,4	14	41 680	61,2	38,1	17
Région de l'Atlantique	27 500	32,7	15,1	14	1 280	48,1	27,0	16
Terre-Neuve-et-Labrador	6 900	32,0	16,6	15	470	53,0	31,7	16
Île-du-Prince-Édouard	1 680	32,1	11,9	13	130	55,4	26,9	15
Nouvelle-Écosse	8 820	33,9	15,9	15	350	46,0	25,4	16
Nouveau-Brunswick	10 110	32,1	13,8	14	330	40,6	21,8	16
Québec	83 310	46,9	12,0	11	5 220	62,7	31,1	15
Ontario	105 540	37,4	16,1	14	17 150	69,0	53,4	18
Manitoba	11 790	22,4	9,2	13	2 030	62,1	25,9	15
Saskatchewan	15 590	25,3	11,0	14	2 360	57,2	23,0	15
Alberta	86 360	33,4	17,3	15	10 770	55,2	28,2	16
Colombie-Britannique	51 460	28,6	11,9	14	2 780	43,4	22,6	16
Territoires	1 240	24,8	10,8	14	100	29,0	16,0	16

Note : Pour préserver la confidentialité et garantir la qualité des estimations, tous les chiffres sont arrondis. En raison de l'arrondissement, la somme des régions peut être différente de leur total respectif.

Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2019; et fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence.

Tableau A3

Pourcentage de compagnons qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence, par groupe de population et métier, hommes, Canada

	N'appartenant pas à une minorité visible	Sud-asiatiques	Chinois	Noirs	Philippins	Latino-Américains	Tous les autres groupes désignés
Tous les métiers	34,7	42,8**	45,8**	43,2**	38,7**	43,2**	48,0**
Tous les métiers Sceau rouge	34,6	43,3**	46,9**	43,8**	38,3**	41,1**	49,2**
Certains métiers Sceau rouge	33,8	43,9**	47,4**	42,5**	38,4**	41,2**	49,4**
Électriciens/électriciennes en construction	36,6	47,9**	49,7**	47,3**	36,8	52,1**	52,6**
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	40,2	7,1**	42,7	56,1*	28,3	44,0	34,5
Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules automobiles	34,4	53,5**	46,9**	51,7**	38,0	30,7	55,0**
Coiffeurs/coiffeuses	80,5	76,3	88,8*	98,1*	94,2*	73,1	87,7*
Soudeurs/soudeuses	36,9	48,2*	64,4**	51,3*	41,7	36,3	48,2**
Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage	41,0	61,2**	44,6	66,1**	56,0**	56,3	53,1*
Plombiers/plombières	33,2	48,0**	58,5**	40,6	43,8	33,0	49,5**
Cuisiniers/cuisinières	52,8	55,0	61,0	43,4	64,7*	55,2	59,5
Techniciens/techniciennes d'équipement lourd	17,7	13,7	25,4	22,3	17,9	17,7	26,8
Mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (de chantier)	20,0	20,9	26,7	21,6	14,9	37,0	26,7
Mécaniciens/mécaniciennes de camion et transport	15,3	32,4**	28,6	12,0	10,4	5,5*	15,2
Électriciens industriels/électriciennes industrielles	18,9	28,7**	43,4**	17,9	29,9	26,4	30,8**
Ferblantiers/Ferblantières	41,5	18,7	28,9	32,5	39,8	40,4	30,6
Mécaniciens/mécaniciennes en réfrigération et en climatisation	33,1	48,5*	31,7	42,7	37,9	33,6	46,3*
Monteurs/monteuses de charpentes métalliques	39,0	67,3	x	25,3	x	12,6**	71,8*
Machinistes	24,5	20,2	31,4	0,0**	41,5	28,6	28,3
Couvreurs/couvreuses	36,7	x	77,3**	71,9	x	44,4	16,8
Techniciens/techniciennes en instrumentation et contrôle industriels	16,1	35,1**	34,7**	30,7	24,4	0,0**	7,9
Briqueleurs/maçons/briqueuses/maçonnes	39,9	x	..	91,0**	x	44,5	22,2
Monteurs/monteuses de lignes électriques	12,4	57,7**	..	14,0	37,4**	x	0,0**
Peintres-décorateurs/peintres-décoratrices	44,6	x	0,0**	55,3	x	48,9	53,8
Grutiers/grutières	37,2	40,7	..	16,7	x	x	17,9
Horticulteurs-paysagistes/horticultrices-paysagistes	27,4	x**	40,8	x	..	24,9	12,8
Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie agricole	6,5	x	x	..	x
Débosseleurs/débosseleuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie	30,1	52,1**	13,7*	35,1	45,2	37,2	52,5**
Autres métiers Sceau rouge	39,5	31,6*	40,1	51,2**	37,1	40,7	47,4*
Tous les métiers non désignés Sceau rouge	34,8	39,6*	40,3*	41,6**	40,8	48,4**	44,0**
Certains métiers non désignés Sceau rouge	56,6	69,7	85,6**	75,1	x	x	65,4
Assistant social/assistante sociale auprès des jeunes	38,6	x	x	78,6	..	x	..
Travailleurs/travailleuses des services de développement	21,4	..	x	55,6	x
Éducateurs/éducatrices de la petite enfance	70,7	58,2	x	86,2**	x	..	30,6*
Adjointes/adjoints à l'éducation	100,1	x	x
Esthéticiens/esthéticiennes	95,0	x	x	89,3
Autres métiers non désignés Sceau rouge	34,7	38,9	39,4	39,7*	40,8	48,5**	42,7**

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique** valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres d'une minorité visible ($p < 0,05$)** valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres d'une minorité visible ($p < 0,01$)

Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2019; Recensement de 2016 et fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence.

Tableau A4
Pourcentage de compagnons qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence, par groupe de population et métier, femmes, Canada

	N'appartenant pas à une minorité visible	Sud-asiatiques	Chinoises	Noires	Philippines	Latino-Américaines	Tous les autres groupes désignés
Tous les métiers	53,1	66,1**	58,7	62,6**	61,7**	68,4**	73,6**
Tous les métiers Sceau rouge	59,5	70,9**	66,2	71,3**	69,0*	79,1**	76,6**
Certains métiers Sceau rouge	61,5	71,1**	70,3*	73,6**	72,0*	80,2**	77,9**
Électriciens/électriciennes en construction	34,7	x	64,2*	x	x	x	46,4
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	36,4	..	x	53,6
Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules automobiles	40,5	46,6	x	x	x	..	x
Coiffeurs/coiffeuses	71,9	73,8	74,9	78,3*	83,9**	81,1*	80,6**
Soudeurs/soudeuses	40,1	x	x	x	x	x	x
Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage	45,2	..	x	x
Plombiers/plombières	40,5	x	x
Cuisiniers/cuisinières	46,0	53,7	56,3	44,8	44,5	61,3	57,4
Techniciens/techniciennes d'équipement lourd	24,7
Mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (de chantier)	30,6	..	x	x
Mécaniciens/mécaniciennes de camion et transport	9,0	x
Électriciens industriels/électriciennes industrielles	36,5	x	x	..	x
Ferblantiers/Ferblantières	25,1
Mécaniciens/mécaniciennes en réfrigération et en climatisation	35,5	x	..	x
Monteurs/monteuses de charpentes métalliques	36,6
Machinistes	27,5	x
Couvreurs/couvreuses	28,1
Techniciens/techniciennes en instrumentation et contrôle industriels	18,4	..	x	x
Briqueurs/maçons/briqueuses/maçonnes	38,7
Monteurs/monteuses de lignes électriques	29,0
Peintres-décorateurs/peintres-décoratrices	47,2	..	x	..	x
Grutiers/grutières	65,6
Horticulteurs-paysagistes/horticultrices-paysagistes	20,5	..	x	x	x
Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie agricole
Débossseurs/débossseuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie	52,0	x	x
Autres métiers Sceau rouge	38,8	x	40,7	31,0	31,8	x	47,8
Tous les métiers non désignés Sceau rouge	43,2	59,9**	50,1	56,0**	54,6**	55,3*	67,3**
Certains métiers non désignés Sceau rouge	60,9	75,2**	72,6	59,6	82,0**	76,7	78,2**
Assistant social/assistante sociale auprès des jeunes	53,2	91,8**	..	51,1	x
Travailleurs/travailleuses des services de développement	27,0	..	x	40,8	x	x	..
Éducateurs/éducatrices de la petite enfance	65,8	71,0	69,0	57,6	86,3*	76,4	75,0*
Adjoints/adjointes à l'éducation	72,6	75,9**	x	93,9**	x	x	88,7
Esthéticiens/esthéticiennes	64,9	97,5**	96,3*	x	85,7	52,9	84,6**
Autres métiers non désignés Sceau rouge	38,6	37,0	40,3	53,0**	38,8	46,2	42,9

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

* valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres d'une minorité visible ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente des estimations des compagnons qui ne sont pas membres d'une minorité visible ($p < 0,01$)

Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2019; Recensement de 2016 et fichier administratif de la Prestation canadienne d'urgence.